



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rénovation énergétique et protection des consommateurs

Question écrite n° 19895

Texte de la question

M. Matthieu Orphelin attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les pratiques de prospection abusives de certaines entreprises dans le domaine de la rénovation énergétique. Cette question est posée au nom de citoyens victimes de ces pratiques. Ces techniques pernicieuses telles que des sollicitations répétées confinant au harcèlement, des subterfuges consistant à se présenter comme un tiers de confiance, des bilans techniques alarmistes, des souscriptions non énoncées de crédit, etc... installent une défiance forte à l'égard des travaux de rénovation énergétique, et sont un frein à la transition engagée depuis une dizaine d'année. Aussi, il souhaite l'alerter sur l'importance de mieux protéger les consommateurs, et souhaiterait savoir quelles mesures rapides pourraient être envisagées en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Orphelin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19895

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2019](#), page 4892

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)